

Fondation des
FEMMES de
l'Euro-Méditerranée



LA PAROLE EST À NOUS :

LA SOCIÉTÉ CIVILE
MÉDITERRANÉENNE
PLAIDE POUR QUE
L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
DEVienne UNE RÉALITÉ

Les crises politiques, économiques, humanitaires et sociales actuelles en Méditerranée ont entraîné un recul des droits des femmes -les plus touchées par les conflits en cours- ainsi qu'une recrudescence des violences fondées sur le genre.

Dans le même temps, les organisations de femmes et la société civile en général n'ont jamais été aussi dynamiques et grâce à leur mobilisation, de grands succès ont été obtenus en matière d'égalité femmes-hommes.

Le projet CSO WINS outille et accompagne les associations afin qu'elles effectuent un plaidoyer plus efficace en faveur des droits des femmes et qu'elles réclament des politiques d'égalité plus favorables aux femmes.

Porteur du projet :



Avec l'appui de :





La Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée (FFEM) est une organisation indépendante sans but lucratif créée en 2014. Elle se structure comme un réseau de réseaux qui fédère différents types d'acteurs de l'égalité femmes-hommes de l'espace euro-méditerranéen afin de :

- Faire progresser la lutte commune pour l'égalité des droits des femmes et des hommes à participer à la vie politique, économique, civile et sociale ;
- Éradiquer toutes les formes de violence et de discrimination envers les femmes et les filles ;
- Favoriser le changement d'attitude et de comportement pour l'égalité des sexes.

Membres fondateurs :

Centre des femmes arabes pour la formation et la recherche (CAWTAR)

État français

Institut européen de la Méditerranée (IEMed)

Fédération des ligues des droits des femmes (FLDF)

Forum Femmes Méditerranée (FFM)

Réseau universitaire et scientifique euro-méditerranéen sur le genre et les femmes (RUSEMEG)

Fondation des femmes de l'Euro-Méditerranée

Siège social: Institut européen de la Méditerranée (IEMed)

C / Girona, 20 · 08010 Barcelone, Espagne

www.euromedwomen.foundation



L'Institut européen de la Méditerranée (IEMed), fondé en 1989, mène des actions de même que des projets contribuant à la compréhension mutuelle, à l'échange et à la coopération entre les différents pays méditerranéens, leurs sociétés et leurs cultures, conformément aux principes du Processus de Barcelone du Partenariat euro-méditerranéen et, aux objectifs de l'Union pour la Méditerranée. Il vise également à promouvoir la construction progressive d'un espace de paix et de stabilité, de prospérité partagée et de dialogue entre les cultures et les civilisations dans le bassin méditerranéen. Depuis 2014, l'IEMed est le siège de la Fondation des femmes de l'Euro-Méditerranée dont il assure le secrétariat.

Consortium formé par:

Gouvernement de la Catalogne

Ministère espagnol des Affaires étrangères et de la Coopération

Ville de Barcelone

Institut européen de la Méditerranée

C / Girona, 20

08010 Barcelone, Espagne

www.iemed.org

Membres fondateurs :



Financé par :





LA PAROLE
EST À NOUS

APPUYER LES ASSOCIATIONS POUR INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES D'ÉGALITÉ : LES GRANDES ÉTAPES

Le projet CSO WINS s'adresse aux associations locales pour :

- Consolider leurs compétences de mobilisation de l'opinion publique en vue de faire valoir les droits des femmes.
- Les encourager à faire une veille des politiques concernant les femmes dans les secteurs politique, professionnel et social au niveau local, national et euro-méditerranéen.

La société civile joue un rôle fondamental dans la promotion et l'application de lois favorables à l'égalité. Le projet CSO WINS a encouragé des actions mieux coordonnées et le partage d'expériences, contribuant ainsi à ce que les organisations de femmes soient plus écoutées, en particulier celles qui œuvrent hors des capitales et des grandes villes.

Depuis 2015, le projet CSO WINS a favorisé les interactions et le travail en réseau entre 36 associations des pays du sud de la Méditerranée et de l'Europe, grâce à une série d'activités :

- Sélection de 12 organisations ayant mené des pratiques réussies de plaidoyer et de dialogue politique en faveur de l'égalité par le biais d'un **appel à propositions**
- Réalisation d'une **étude** sur les facteurs critiques de succès pour se lancer dans le plaidoyer à partir de l'analyse des 12 pratiques réussies sélectionnées
- Organisation d'une **formation** sur les outils et techniques de plaidoyer, réseautage et coaching appliqués aux besoins spécifiques de la région euro-méditerranéenne
- Préparation de 18 plans d'action stratégiques de plaidoyer sous la forme de **campagnes** pour mettre en pratique les compétences acquises lors de la formation
- Sélection et perfectionnement des 8 propositions de campagnes les plus faisables et pertinentes, et appui des 8 organisations pour mener à bien ces campagnes
- Réalisation de 8 campagnes et d'**échanges d'apprentissage** en partenariat avec des organisations ayant mené des pratiques réussies de plaidoyer
- Mise en commun des expériences des campagnes de plaidoyer et définition d'un **plan d'action de plaidoyer pour l'égalité au**

niveau euro-méditerranéen

- Organisation d'un **dialogue avec des responsables politiques** dans le domaine de l'égalité femmes-hommes à l'échelle euro-méditerranéenne
- Organisation de **dialogues avec les autorités nationales** dans 8 pays du sud de la Méditerranée afin d'effectuer un suivi plus articulé de l'application

effective des politiques d'égalité

- **Capitalisation des enseignements** du projet grâce à une **boîte à outils** sur le plaidoyer
- **Diffusion** du projet et des succès obtenus par les associations grâce à la plateforme trilingue www.euromedwomen.foundation et aux réseaux sociaux



Le projet CSO WINS en chiffres

80 pratiques réussies identifiées dans le domaine de la promotion du rôle des femmes dans la société, dont 12 analysées pour encourager leur application dans d'autres contextes

24 organisations sélectionnées sur 200 organisations candidates à la formation sur la planification d'actions de plaidoyer

6 jours de formation spécialisée sur les aspects fondamentaux du dialogue politique : les stratégies de plaidoyer, la communication, les médias, la recherche de fonds et les techniques de mentorat et d'apprentissage entre pairs

18 propositions de plans d'actions stratégiques sous la forme de campagnes préparés

8 campagnes de plaidoyer mises en œuvre avec des résultats tangibles dans 7 pays différents et dans 3 domaines thématiques (présence des femmes dans la vie

politique ; lutte contre les violences envers les femmes ; autonomisation économique des femmes)

16 associations consolidées et mises en réseau grâce à des échanges d'apprentissage (8 binômes formés en fonction des thèmes des campagnes et des domaines d'expertise de chaque association)

8 vidéos produites sur les expériences des associations impliquées dans le projet et les changements obtenus grâce aux campagnes (d'autres vidéos seront disponibles fin 2017)

80 organisations de la société civile et organisations internationales, chercheur-e-s, journalistes et responsables politiques ont établi leurs priorités pour améliorer la situation des femmes en amont de la IV^{ème} Conférence ministérielle sur le rôle des femmes des États de l'Union pour la Méditerranée.

L'étude « **Pratiques de terrain. Plaidoyer en faveur des femmes dans la région euro-méditerranéenne** » présente 12 pratiques réussies de plaidoyer et de dialogue politique mises en œuvre dans la région euro-méditerranéenne. C'est une ressource qui donne un aperçu des différentes approches, stratégies et outils permettant de réclamer la redevabilité des administrations locales, régionales ou nationales. Elle est disponible en français, anglais et arabe sur : www.euromedwomen.foundation

NOS FILLES NE SONT PAS À VENDRE

CAMPAGNE DE PLAIDOYER CONTRE LES MARIAGES DE MINEURES

Association coordinatrice

Fondation vie pour le développement et l'intégration de la communauté (Life Foundation for Development and Community Integration) – Égypte

Association partenaire

Centre égyptien pour les droits des femmes (Egyptian Center for Women's Rights – ECWR) – Égypte

Région(s) ciblée(s)

Gouvernorats de Charkia, Ismaïlia et Port Saïd – Égypte



LA SITUATION

Les mariages de mineures, en particulier ceux dits touristiques ou saisonniers, sont fréquents en Égypte : le phénomène serait en augmentation en raison de l'appauvrissement et de l'ignorance. Dans ce type de mariage, des hommes non égyptiens qui voyagent dans le pays épousent des filles beaucoup plus jeunes qu'eux pendant une période souvent courte (quelques mois). L'homme est susceptible d'annuler le contrat à tout moment et le mariage se termine généralement par un divorce laissant les filles dans une situation vulnérable émotionnellement, physiquement, psychologiquement et économiquement. En effet, la jeune fille n'a aucun moyen de prouver que le mariage existait, ce qui entraîne de nombreux problèmes si un enfant naît de cette union. En outre, le corps des filles n'est pas préparé à avoir des relations sexuelles, ce qui entraîne des répercussions négatives sur leur santé maternelle et reproductive. Ces mariages sont punis par la loi égyptienne comme un acte de traite des femmes.

LE BUT DU PLAIDOYER

Sensibiliser les communautés locales et les décideurs politiques afin de réduire de manière significative le nombre de mariages de mineures, notamment ceux dits touristiques.



LES RÉALISATIONS

- Formation de 250 bénévoles pour détecter les cas de mariages de mineures dans les villes et villages ciblés par la campagne par le biais de visites porte-à-porte et de questionnaires
- Sensibilisation et information de 500 familles sur les conséquences dévastatrices des mariages touristiques pour les filles et leurs familles
- Appui sanitaire, psychosocial, juridique et d'autonomisation économique aux victimes identifiées lors de la campagne grâce des médecins, avocat-e-s, conseillers juridiques..., la plupart bénévoles
- Des ONG locales, des personnalités religieuses et les ministères égyptiens de la justice et de la solidarité ont été impliqués



CE QUI A CHANGÉ

- Le fonctionnement des mariages touristiques, leurs causes et conséquences, est mieux connu et les lieux où ils se déroulent ont été répertoriés
- Les filles victimes de ce type de mariage osent davantage demander de l'aide et savent où en trouver
- Grâce à des émissions de télévision, l'opinion publique a pris conscience de l'étendue du problème et 1500 personnes ont signé une pétition pour réclamer de durcir les peines infligées aux coupables ainsi qu'aux notaires, juges et autres personnes impliquées dans la mise en place de ces mariages

40000 MINEURES MARIÉES CHAQUE ANNÉE, NOS FILLES EN DANGER

CAMPAGNE CONTRE LE MARIAGE DES MINEURES

Association coordinatrice

Anaouat pour femme et enfant - Maroc

Association partenaire

Association pour le développement et le renforcement des femmes (Association for the Development and Enhancement of Women - ADEW) - Égypte

Région(s) ciblée(s)

Communes de Sidi Mhammed Dalil, Sid Imokhtar et Mzouda - Province de Chichaoua, Maroc

LA SITUATION

À Chichaoua, 70% des filles de moins de 18 ans et 29% des filles de moins de 16 ans abandonnent l'école pour se marier, d'après les statistiques de la Délégation de l'enseignement de la Province de Chichaoua. Selon cette même source, les mariages dans ces zones sont coutumiers et ne sont pas enregistrés auprès des autorités civiles, ce qui prive les épouses de leurs droits à la pension, en cas de divorce, et à l'héritage, en cas de décès. En outre, les enfants nés de ces mariages sont considérés illégitimes et ne sont pas enregistrés auprès de l'état civil. La source ajoute que 80% de ces filles sont en situation de divorce. De plus, les mariages des jeunes filles ont souvent des répercussions néfastes sur leur santé et leur bien-être. Parmi les facteurs à l'origine de ces mariages, notamment, la pauvreté, l'ignorance, les failles du système éducatif, les stéréotypes patriarcaux et conservateurs et les mariages coutumiers qui ne sont pas enregistrés.

LE BUT DU PLAIDOYER

Plaider auprès des juges, des chefs religieux et des autorités locales pour faire diminuer le nombre de mariages de filles âgées de moins de 18 ans et sensibiliser les parents et les responsables d'enseignement scolaire sur les risques de ces mariages.



LES RÉALISATIONS

- Rencontres avec les chefs religieux, les juges et les responsables des autorités locales pour obtenir leur appui
- Actions de sensibilisation (caravanes) dans les douars, sur les marchés hebdomadaires et dans les établissements scolaires sur l'éducation et les moyens de subsistance comme alternatives au mariage précoce des filles.



CE QUI A CHANGÉ

- Une charte éthique a été signée par les juges et le président du conseil religieux
- Aucun mariage de mineure n'a été enregistré pendant tout la durée de la campagne
- La Société nationale de radiodiffusion et de télévision a apporté son soutien à la campagne
- Les aides autorités et les fkihs (marabouts) ont été impliqués pour s'opposer à des cas de mariages coutumiers (arrêt de 30 mariages des mineures)
- Ces 30 filles ont bénéficié de formations et un soutien a été fourni à leurs familles

VIVONS MIEUX ENSEMBLE... RESPECTONS LES FILLES

CAMPAGNE CONTRE LA VIOLENCE VERBALE ET LE HARCÈLEMENT SEXUEL DANS LES ESPACES PUBLICS

Association coordinatrice

Association de l'information et de la communication en milieu de jeunes de Guelma (INFO-COM Jeunes de Guelma)

Association partenaire

MARCH – Liban

Région(s) ciblée(s)

Province de Guelma – Algérie

LA SITUATION

Le harcèlement sexuel et la violence verbale contre les filles et femmes est un phénomène répandu dans les espaces publics en Algérie. Fin 2015, le code pénal a été amendé -articles 333 et 341- pour punir les auteurs de ce type de violences. Malgré cela, le harcèlement sexuel reste un sujet tabou et de nombreux cas d'abus de femmes et de jeunes filles dans des espaces publics ne sont pas dénoncés ou déclarés. Par conséquent, de nombreuses familles privent leurs filles de participer à des activités sportives, récréatives ou culturelles, ou même d'aller à l'école.



LE BUT DU PLAIDOYER

Diffuser la nouvelle loi modifiée qui criminalise la violence verbale et le harcèlement sexuel dans les espaces publics, et encourager les victimes à dénoncer cette forme de violence, ce qui pourrait à terme dissuader les agresseurs et réduire le nombre de cas de violence.



LES RÉALISATIONS

Les activités de sensibilisation ont ciblé les établissements d'enseignement, les personnalités politiques et influentes et les jeunes aux mêmes, sur leurs lieux de loisir (par ex : distribution de dépliants et affiches lors des cours de foot, de musique, dans les maisons de jeunes)

- Mobilisation d'un grand nombre d'acteurs (responsables d'associations sportives et culturelles de Guelma, directeurs et éducateurs des établissements de jeunesse et des sports) grâce à des ateliers de travail
- Impact dans les médias : la campagne a été relayée par plusieurs journaux et radios au niveau local et national (El Watan, Ennahar El jedid, Annasr, L'Est, Elitihad News, Vitamedz...) ainsi que sur les réseaux sociaux

CE QUI A CHANGÉ



- 850 jeunes (filles et garçons) connaissent les textes de loi et les sanctions qu'elle prévoit pour les agresseurs.
- Les jeunes femmes sont plus conscientes de leurs droits et les jeunes hommes se sont engagés à respecter les jeunes filles et les femmes.
- Les responsables d'associations locales, élus locaux et médias se sont engagés à dupliquer les activités de sensibilisation dans leurs établissements et à encourager la communication avec les jeunes autour de cette thématique.

POUR PLUS D'INFORMATION :

www.facebook.com/groups/info.comjeunesguelma

DES QUOTAS POUR LES FEMMES: LES ÉLECTIONS PARLEMENTAIRES EN 2017

CAMPAGNE POUR L'ACCÈS DES FEMMES LIBANAISES AU PARLEMENT

Association coordinatrice
Women in Front (WIF) - Liban

Association partenaire
Lobby européen des femmes (LEF) - Belgique

Région(s) ciblée(s)
Liban

LA SITUATION

Selon le ministère de l'Intérieur et des Municipalités du Liban, la représentation des femmes dans les organes politiques au Liban est l'une des plus faibles au monde. Bien que le gouvernement ait approuvé un quota de 30% pour les femmes, ce système n'a jamais été mis en œuvre. WIF, en collaboration avec d'autres ONG libanaises, a proposé différents scénarios de quotas féminins à inclure dans la loi électorale qui était discutée au Parlement pour les prochaines élections législatives. De surcroît, le manque d'information sur le système du quota de la population a été identifié comme un des principaux obstacles à sa mise en œuvre.



LE BUT DU PLAIDOYER

Sensibiliser les citoyen-ne-s libanais-es, en particulier les (futur-e-s) parlementaires, aux avantages du système des quotas comme mesure temporaire pour accroître la représentation des femmes en politique.

بدنا نكون نصف المجتمع بالقول وبالفعل!



LES RÉALISATIONS

- 4 vidéos promotionnelles sur les avantages du quota féminin ont été produites
- Les vidéos ont été vues plus de 500.000 fois sur Youtube et la campagne a atteint plus d'1,4 millions de personnes sur Facebook, soit 47% du total des utilisateurs de ce réseau au Liban
- Les vidéos ont été diffusées sur 7 chaînes de télévision libanaises du 12 au 31 mars 2017, en moyenne 3 fois par jour.
- Les vidéos ont été projetées dans 4 universités et auprès de femmes candidates aux élections parlementaires lors de sessions de sensibilisation menées en partenariat avec le Lebanese Elections Assistance Project du Programme des Nations unies pour le développement et la coalition «Femmes au Parlement», qui regroupe plus de 150 ONG.



CE QUI A CHANGÉ

- 220 femmes leaders (étudiantes, membres de partis et indépendantes) ont pris conscience de la discrimination des femmes en politique
- 5 ministres et personnalités libanais-es ont changé d'attitude vis-à-vis du système des quotas et se sont prononcés publiquement en faveur de la campagne
- Malgré ces efforts, la loi électorale approuvée en juin 2017 n'a pas adopté de quota pour les femmes. Cependant, les chefs des partis politiques se sont engagés à placer des femmes en tête des listes pour augmenter le nombre d'élues aux élections législatives de 2018.

LES ÉLECTIONS C'EST MOI ET TOI, PAS TOI SANS MOI

CAMPAGNE POUR AUGMENTER LA PARTICIPATION DES FEMMES AUX CONSEILS LOCAUX

Association coordinatrice

Centre Hiwar pour les jeunes et l'autonomisation des femmes
(Hiwar Center for Youth and Women's Empowerment)

Association partenaire

Centre des études et des politiques sur les femmes (Center of
Women's Studies and Policies - CWSP) – Bulgarie

Région(s) ciblée(s)

Beitunia, Kafarnaama et Dear Ibzia – Palestine



LA SITUATION

En Palestine, l'article 4 de la loi sur les élections législatives publiques de 2005 garantit la représentation des femmes dans les listes électorales, tandis que l'article 17 de la loi palestinienne sur les élections des Conseils locaux prévoit que les femmes occupent 20% des sièges dans les organes locaux. Malgré ces dispositions, la participation des femmes palestiniennes à la vie politique et aux postes à responsabilité reste faible. Ainsi, il y a très peu de femmes élues dans les conseils locaux. Compte tenu du rôle clé que les femmes ont joué depuis des décennies dans le développement de la Palestine et la défense de ses droits fondamentaux, il est temps qu'elles occupent la place qu'elles méritent dans les sphères politiques et économiques.

LE BUT DU PLAIDOYER

Accroître la représentation des femmes dans les conseils locaux (en tant que candidates et électrices) et promouvoir la reconnaissance de leur contribution au sein de la société.

LES RÉALISATIONS

- Sessions de sensibilisation dans des lycées et universités pour souligner l'importance de la participation des femmes à la gouvernance locale
- Rencontres entre les membres des conseils locaux et des femmes leaders, notamment des jeunes, pour encourager les femmes à se présenter aux élections
- Formation de 18 femmes candidates aux prochaines élections dans des zones marginalisées et mise en contact avec des femmes ayant réussi en politique (modèles). Les maires des 3 communes concernées ont participé à la cérémonie de remise des diplômes de la formation.
- Intervention dans 4 programmes de télévision pour mettre en valeur le rôle des femmes dans les sphères politique et économique.

CE QUI A CHANGÉ

- La campagne a contribué à lutter contre l'image négative et stéréotypée qui maintient les femmes dans leur rôle traditionnel, notamment reproductif, et qui accorde tous les droits et pouvoirs aux hommes.
- Grâce à la télévision, un message a été envoyé à toutes les strates de la société sur l'importance du droit des femmes à la participation politique. Des concepts comme le quota, les élections et les enjeux de l'autonomisation économique et politique des femmes ont été mis à la portée du grand public.
- Les 18 candidates connaissent désormais les procédures et le fonctionnement d'une campagne électorale. Grâce à des accords avec les 3 municipalités engagées dans la campagne, ces femmes assisteront aux réunions des conseils locaux, elles sont mieux intégrées dans la vie publique et civique de leur communauté.



LA MOITIÉ DU CONSEIL EST NOTRE DROIT

CAMPAGNE POUR LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA GOUVERNANCE LOCALE EN TUNISIE

Association coordinatrice
MOUWATINET – Tunisie

Association partenaire
Association Voix de femmes marocaines - AVFM
(Maroc)

Région(s) ciblée(s)
Municipalités de Sfax ville, Sakiet Ezzi, Agareb,
Mahres, gouvernorat de Sfax – Tunisie

LA SITUATION

La constitution tunisienne proclame l'égalité entre les femmes et les hommes, et la parité horizontale et verticale a été instaurée dans la loi électorale. Malgré cela, et en dépit du rôle actif des femmes tunisiennes dans la vie professionnelle et la société civile, leur présence dans les postes de décision (partis politiques, conseils municipaux, parlement...) reste en deçà de leurs attentes. C'est pourquoi la participation des femmes à la vie politique de la société tunisienne en transition est un besoin urgent pour renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes et assurer la parité.

LE BUT DU PLAIDOYER

Soutenir la participation des femmes aux élections municipales de 2018 afin de promouvoir leur rôle des femmes dans la vie politique et la prise de décision en Tunisie.



LES RÉALISATIONS

- Le colloque sur la décentralisation organisé en décembre 2016 a débouché sur des arguments pour défendre la nécessité d'organiser les élections municipales le plus tôt possible afin d'accélérer le renouvellement des élu-e-s
- Un autre colloque sur les élections municipales et l'application des dispositions constitutionnelles relatives au pouvoir local a été réalisé en mai 2017
- Des stands, des activités sur le terrain et la diffusion de matériels de sensibilisation ont fait connaître les enjeux de la campagne au grand public
- 20 femmes ont été formées en leadership et gouvernance locale et encouragées à se présenter aux élections municipales
- Plus de 250 responsables politiques ont été sensibilisés sur l'importance d'avoir des femmes dans les postes de décision les plus élevés (député-e-s de l'Assemblée Nationale, élu-e-s au niveau local, partis politiques, associations de la société civile).

CE QUI A CHANGÉ

- Grâce au plaidoyer en faveur de la parité horizontale réalisé avec un collectif de 35 associations, dont Mouwatinet, la loi pour la parité horizontale a été adoptée le 14 février 2017 demandant qu'il y ait autant d'hommes que de femmes qui se présentent
- Les responsables de 5 partis politiques ont été mobilisés et ont envoyé chacun 2 candidates potentielles afin de participer aux formations prévues par la campagne
- Les 20 femmes candidates formées ont gagné en visibilité et en reconnaissance publique
- L'égalité a été placée au cœur du débat public alors qu'il semblait inopportun d'en parler à cause de la crise sécuritaire, politique et sociale qu'a connue la Tunisie pendant la campagne



CONSTRUIRE UNE ÉCONOMIE INCLUSIVE

CAMPAGNE POUR ENCOURAGER LES FEMMES ENTREPRENEURES À REJOINDRE LE MARCHÉ OFFICIEL EN LIBYE

Association coordinatrice

Centre Jusoor pour les études et le développement (Jusoor
Center for Studies and Development) – Libye

Association partenaire

Fondation Alternatives de genre (Gender Alternatives
Foundation – GAF) – Bulgarie

Région(s) ciblée(s)

Benghazi, Tripoli, Yefren et Sabha – Libye.

LA SITUATION

En Libye, la plupart des startups et des entreprises dirigées par des femmes ne sont pas enregistrées officiellement. Les femmes préfèrent souvent les réseaux sociaux et les points de vente en ligne pour promouvoir leurs entreprises afin d'éviter les frais d'enregistrement auprès du gouvernement et le complexe système fiscal actuellement en vigueur en Libye. En restant dans l'économie souterraine, le potentiel économique des femmes n'est toujours pas reconnu, et elles ne peuvent profiter de certains types de soutien économique, tels que des crédits ou des prêts qui pourraient les aider à avoir des entreprises plus durables et réussies.

LE BUT DU PLAIDOYER

Augmenter la conscience des législateurs et du gouvernement concernant l'importance de créer un contexte économique encourageant les femmes à enregistrer officiellement leurs sociétés, et d'adopter des mesures incitatives pour faciliter l'inclusion des femmes dans la croissance économique.



LES RÉALISATIONS

- Un rapport sur l'importance d'encourager le rôle des femmes dans le secteur privé et sur les contraintes qui limitent leur participation dans les pépinières d'entreprises et de start up, a été produit et diffusé
- 40 femmes qui opèrent dans le secteur informel ont pris part à des groupes de discussion pour analyser les défis qu'elles affrontent pour l'accès aux marchés, aux réseaux d'entrepreneures et aux crédits et exprimer leurs idées sur les mesures à mettre en œuvre pour démarrer une activité entrepreneuriale ou commerciale de façon légale
- Une table ronde avec des expert-e-s et les parties prenantes concernées a permis de préparer des recommandations pour un décret qui doit faciliter l'enregistrement des entreprises féminines auprès des autorités officielles
- La campagne a été diffusée dans les médias et sur les réseaux sociaux, en collaboration avec d'autres organisations de la société civile et le Programme national pour les petites et moyennes entreprises.

CE QUI A CHANGÉ

- Une pétition a alerté les instances de décision sur le besoin d'abaisser les coûts d'enregistrement des entreprises, de simplifier ces procédures d'enregistrement et d'octroyer des aides et avantages fiscaux aux très petites entreprises et aux projets d'activités commerciales portés par des femmes
- En s'intéressant à des femmes entrepreneures qui survivent dans des conditions sécuritaires et politiques déplorables, la campagne a montré à quel point les femmes font preuve de résilience et leur importance pour l'amélioration des conditions de vie en Lybie.

JE VEUX MON HÉRITAGE

CAMPAGNE DE PLAIDOYER POUR LE DROIT À L'HÉRITAGE DES FEMMES

Association coordinatrice

Badr Altawael pour le développement de la population locale (Badr Altawael Association for Local Population Development) - Égypte

Association partenaire

Fonds hachémite jordanien pour le développement humain (The Jordanian Hashemite Fund for Human Development - JOHUD) - Jordanie

Région(s) ciblée(s)

Gouvernorat de Sohag – Égypte

LA SITUATION

Les femmes égyptiennes, en particulier dans les zones rurales telles que la région d'Al Sa'eed sont victimes d'un type particulier de violence qui consiste à les priver de leur héritage. Bien que le Code civil égyptien proclame le droit des femmes à posséder, hériter et utiliser leurs biens de manière indépendante des hommes, à Sohag, la majorité des femmes sont privées de leur héritage et n'ont pas l'opportunité de le gérer. En outre, de nombreux préjugés liés à l'héritage des femmes (« Il vaut mieux donner aux femmes une somme forfaitaire que leur héritage légal » ; « Si les femmes reçoivent leur héritage, elles voudront devenir indépendantes ») conduisent les familles à accepter et encourager cette pratique. Le résultat est que les femmes sont privées de leurs droits économiques, ce qui les rend plus vulnérables.

LE BUT DU PLAIDOYER

Mobiliser les parlementaires, les organisations de la société civile et les chefs religieux musulmans et chrétiens afin de sensibiliser la communauté au droit légitime des femmes à la propriété et à l'héritage.



LES RÉALISATIONS

- Des conférences, tables rondes et formations ont été organisées pour les organisations de la société civile, les médias, les juges, les autorités locales, le personnel judiciaire, les leaders communautaires et religieux... sur le droit des femmes à hériter
- Des actions de sensibilisation et de théâtre forum ont visé le grand public pour favoriser le débat sur l'accès des femmes à l'héritage d'un point de vue légal et des textes religieux (shari'a)
- Un comité de médiateurs constitué d'avocats et un comité médias ont été formés

CE QUI A CHANGÉ

- 17 parlementaires représentant le gouvernorat de Sohag se sont mobilisés en faveur d'une réforme de la loi pour augmenter les sanctions à l'encontre des personnes qui privent les femmes de leur héritage
- 26 cas ont été suivis pour obtenir gain de cause et 87 conflits ont été réglés à l'amiable
- Les leaders religieux (chrétiens et musulmans) se sont engagés à appuyer la campagne et ont parlé du droit des femmes à l'héritage dans leurs sermons pour réduire cette pratique discriminatoire

TÉMOIGNAGES DES ASSOCIATIONS IMPLIQUÉES DANS LE PROJET CSO WINS

Grâce à une méthodologie qui a fait ses preuves, le projet CSO WINS a touché des associations plus ou moins établies qui sont désormais mieux équipées pour influencer l'agenda politique et social des droits des femmes.

Elles ont dit :

INFO-COM Jeunes (Algérie) : « *Lors de la mise en œuvre de la campagne nous avons gagné une crédibilité auprès des instances de décision.* »

Mouwatinet (Tunisie) : « *Les actions de sensibilisation et de mobilisation ont permis à notre association de recueillir un grand nombre de sympathisantes et surtout de nouvelles adhérentes... Grâce à cette campagne, notre association a pu consolider sa position parmi les composantes de la société civile de Sfax et conquérir une reconnaissance officielle.*»

Life Foundation for Development and Community Integration (Égypte) : « *Notre binôme, le Centre égyptien pour les droits des femmes nous a suggérés des institutions stratégiques à impliquer dans la campagne et de nouvelles approches pour atteindre notre cible de plaidoyer.* »

Gender Alternatives Foundation (Bulgarie) : « *La rencontre avec le Centre Jusoor pour les études et le développement de Libye a donné lieu à des échanges très riches sur nos expériences professionnelles respectives.* »

March (Liban) : « *L'échange d'apprentissage nous a permis d'en savoir plus sur les violences en Algérie, sur la situation socio-économique et les défis actuels. Nous avons imaginé de nouvelles opportunités de collaboration avec notre binôme : animation de formations, échanges de jeunes...* »

Hiwar (Palestine) : « *Lors de ma visite au Centre des études et des politiques sur les femmes en Bulgarie, nous nous sommes rendues compte que nous menons les mêmes combats. Malgré des contextes politiques et historiques distincts, nous faisons face aux mêmes préjugés selon lesquels les femmes ne sont pas capables d'exercer le pouvoir politique.* »



Le projet **CSO WINS « Renforcer les capacités dans le sud de la Méditerranée pour ouvrir le dialogue et le suivi des politiques pour les femmes dans la société »** est financé par l'Union européenne.

Il est coordonné par l'Institut européen de la Méditerranée en partenariat avec 6 organisations :

- Centre des femmes arabes pour la formation et la recherche - CAWTAR
- Fédération des ligues des droits des femmes - FLDF
- Forum Femmes Méditerranée - FFM
- Réseau universitaire et scientifique euro-méditerranéen sur le genre et les femmes - RUSEMEG
- Association des victimes du terrorisme - DAJAZAIROUNA
- Palestinian Businesswomen's Association - ASALA

Le projet est en synergie avec la mission et les objectifs poursuivis par la Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée (FFEM).

Le projet cible 8 pays : Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Tunisie, et sa période d'exécution est de 2015 à 2018.

Chefs de file des campagnes de plaidoyer :



Partenaires du projet :



Projet financé par
l'Union européenne